



Recyclage S.S.I.A.P. 2

Pré requis : Être titulaire d'un diplôme SSIAP2 de moins de 3 ans et justifier de **1607 heures d'activité en tant qu'Agent SSIAP 1 sur les 36 derniers mois**; Justifier d'un titre de secourisme à jour de ses recyclages

Objectifs de la formation : Assurer le maintien des connaissances et connaître l'évolution de la réglementation

Public Visé : Toute personne titulaire du diplôme SSIAP 2 et exerçant cette fonction

Nombre de participants : 4 au minimum et 15 au maximum

Durée: 2 jours soit 14 heures au minimum

Référent pédagogique : Mr DUPONT Mickaël

Moyens pédagogiques : Projection du cours de référence par vidéo projecteur – Pédagogie active (informative et participative) - Système de sécurité incendie de catégorie A -Différents types d'extincteurs, Générateur de flamme à gaz, Générateur de fumée, Mannequins de secourisme

Validation : Délivrance d'une attestation de recyclage

Règlementation : Arrêté du 02 mai 2005 modifié

Recyclage tous les 3 ans pour l'exercice de la fonction

PROGRAMME DE FORMATION

Théorique

- **La prévention :**
 - Évolution de la réglementation et du métier de Chef d'Équipe SSIAP2 en matière de prévention
 - Évolution en matière d'accessibilité du public
 - Échanges d'expériences
 - **Les moyens de secours :**
 - Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours (matériel, méthodologie...)
 - **La gestion du PC sécurité**
 - En situation de crise : gestion d'une alarme, alerte des sapeurs-pompiers et réception des secours, gestion évacuation, compte-rendu à la hiérarchie
 - **L'organisation d'une séance de formation**
 - Formation des agents de l'équipe (méthodes pédagogiques)
- L'équipe de sécurité incendie**
- Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité

Pratique

- Différents cas concrets seront mis en pratique pour analyser la pédagogie des participants.
- Utilisation d'une « valise SSIAP » : reconstitution d'un SSI catégorie A.

